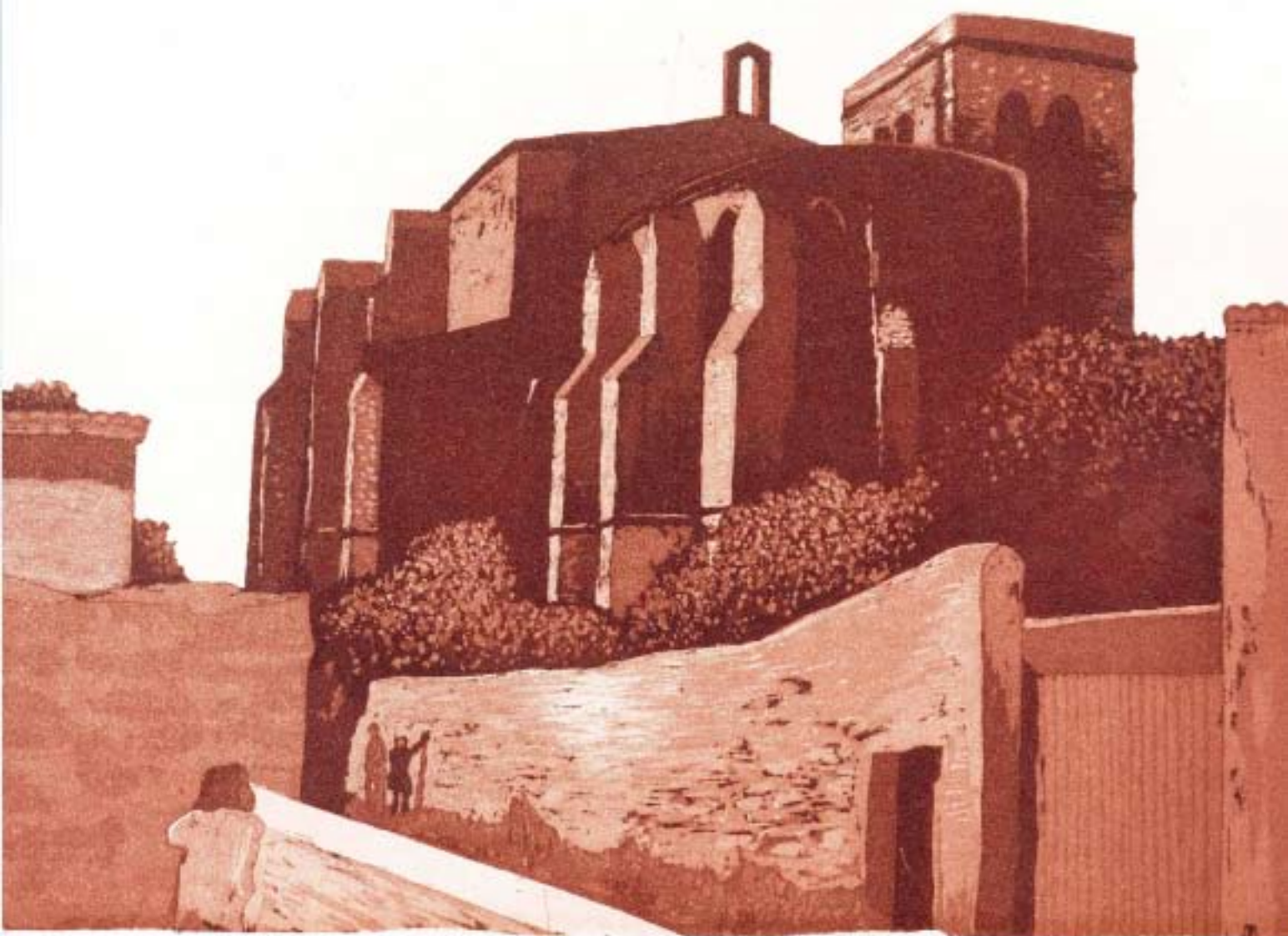




Tourbes

Bulletin d'informations municipales
2^{ème} semestre 2011



Sommaire

Page 2
Sommaire

Page 3
Le mot du Maire

Pages 4 & 5
Culture, jeunesse, sport & loisirs

Pages 6 & 7
Le quotidien

Pages 8 à 11
Urbanisme, aménagements & matériels

Pages 12 & 13
En images

Pages 14
Côté nature

Page 15
Etat Civil

Page 16
Infos pratiques



Chères Tourbaines et Chers Tourbains,

C'est toujours très agréable, un véritable plaisir et un moment de bonheur que celui de vous exprimer des vœux sincères, à l'occasion du franchissement d'une nouvelle année, car vous tous, par vos efforts, vous contribuez quotidiennement à bâtir notre cité.

Ainsi je salue cette nouvelle année 2012 qui, je l'espère, véhiculera beaucoup d'espérances, de souhaits et de projets individuels et collectifs.

Mes vœux s'adressent à vous, vos familles, vos entreprises, vos commerces, à la population toute entière en ayant une pensée particulière pour ceux disparus en 2011.

Nous avons franchi et dépassé le cap du mi-mandat et j'aurai pu regarder dans le rétroviseur, vous égrener le travail intense de vos élus et énumérer les réalisations depuis 2008.

L'heure n'est pas au bilan.

En ce début d'année 2012, je souhaite volontairement et résolument regarder devant car, face à un contexte mondial, européen et national compliqué, notre territoire a aussi besoin de moins de politique, plus de solidarité, de cohésion, de lucidité et d'exemplarité.

C'est l'intérêt de notre Pays, de notre Région, de notre Département, de notre Canton et de nos villes et villages.

La Politique devient belle, séduisante et respectable quand elle est mise au service de nos populations et non à celui des partis incarnés par des femmes et des hommes qui « gèrent » la pratique de ce pouvoir.

Pour Tourbes,

Regarder devant c'est continuer le programme des équipements publics (*Raccordement à Pézenas, construire des écoles neuves*), accroître les services et accueillir de nouvelles populations sur notre territoire pour améliorer nos recettes et augmenter nos capacités d'investissement.

Regarder devant c'est aussi comprendre que plus notre territoire se rendra attractif par le développement d'activités touristiques, artisanales, commerciales, sportives et culturelles, mieux se porteront nos populations, nos commerçants et nos artisans.

Regarder devant c'est aussi faire l'effort de se remettre en question, ne pas vivre que sur des acquis, faire preuve d'innovation et d'imagination.

Regarder devant, c'est ne pas avoir peur de l'avenir mais le préparer, l'imaginer et le construire ensemble au quotidien.

Regarder devant doit nous permettre de prendre conscience de nos atouts et nous encourager à saisir toutes nos chances pour de meilleurs lendemains.

N'attendons pas tout des autres et prenons notre destin en main.

La vie est belle et, même si parfois elle est difficile, ingrate et injuste, nous devons la vivre intensément et solidairement.

Pour conclure ces quelques mots, en vous renouvelant tous mes vœux pour 2012, je citerais une jolie formule d'un Homme célèbre, M. Jean JAURES : « Il ne faut avoir aucun regret pour le passé, aucun remords pour le présent et une confiance inébranlable dans l'avenir. »

Bonne année à tous !



Christian JANTEL 

Stage de Graff'

Dans le cadre des actions « Enfance Jeunesse », la Communauté des Communes du Pays de Thongue et les communes de Servian et Espondeilhan ont organisé, en 2011, des stages de Graff de 5 jours pour des adolescents de 11 à 17 ans encadrés par un intervenant professionnel et un élu référent pour chaque commune.

L'objectif de ce stage était de promouvoir la dimension artistique du GRAFF en permettant aux jeunes qui le souhaitent de s'exprimer sur cet art.

L'organisation était placée sur la base du volontariat des communes et a eu du succès puisque sur neuf communes, sept ont répondu « présente ».

A Tourbes, le stage s'est déroulé en été au début du mois d'août à l'ombre des arbres du Parc de l'Abbé ANGLADE. Quatre participants de 10 à 17 ans sont venus s'inscrire poussés soit par la curiosité de connaître cet art bien particulier pour le néophyte, soit par l'envie d'apprendre toutes les techniques de peinture pour les initiés à l'art, une parmi les quatre désirant même se diriger vers des études aux Beaux Arts.

Ces cinq jours se sont déroulés dans une ambiance détendue. Les adolescents, encadrés par Cédric l'intervenant et M^{me} SISTERNES l'élue référent, se sont livrés aux joies de la découverte et de la création.

Il y eut tout d'abord, pour l'apprentissage d'utilisation de l'outil (la bombe de couleur), des productions libres sur planche de bois. Ensuite la technique du pochoir en toutes dimensions fut abordée.

Bien guidés par l'intervenant, les participants ont été heureux et surpris de la qualité, en temps que débutants, du rendu coloré de leurs « œuvres ».

En fin de stage, ils ont eu la fierté de montrer ce dont ils étaient capables à leur famille et aux élus venus les rencontrer autour d'un goûter bienvenu offert par la Municipalité.



Flash Code

Flash code, qu'est-ce que c'est ?

Flashcode est un code barre en deux dimensions qui vous permet d'accéder très rapidement à du contenu multimédia (vidéos / musiques / photos / informations) sur un site internet depuis votre téléphone mobile, ou d'enregistrer en un flash un contact dans votre téléphone. Vous pouvez trouver des flashcodes un peu partout autour de vous : dans des magazines, sur les arrêts de bus, sur les monuments historiques, sur les emballages de produits alimentaires, dans des annuaires, dans vos boutiques de vêtements...

Le flashcode web permet par exemple d'accéder à un site web ou à une vidéo, d'écouter une musique...

Le flashcode contact permet d'accéder aux coordonnées d'une personne et de choisir de les enregistrer dans son répertoire.

Comment ça marche ?

Pour lire un flashcode, votre téléphone doit être équipé d'une application permettant de décoder les codes barres 2D. Vous trouverez cette application gratuite dans les principales boutiques d'application sur votre smartphone (App Store, Android Market, ...), ou vous pouvez également la télécharger par SMS.

Une fois que votre téléphone est équipé de l'application qui permet de décoder les flashcodes, il vous suffit simplement de lancer l'application et de viser le flashcode avec votre écran. En un flash, vous accédez au site internet !



Mais que fait la Municipalité pour les jeunes ?

Cette question, bon nombre d'entre vous se la sont peut-être posée.

L'existence et les animations proposées par les 16 associations sportives et culturelles que compte notre commune, les séjours d'été organisés pour les jeunes par la Communauté de communes Pays de Thongue et la municipalité, le stage GRAFF proposé au mois d'août pour les amateurs, l'ouverture au public d'une connexion internet à côté de la Mairie et le chalet bois, situé à proximité des terrains de tennis, mis à la disposition d'un groupe de jeunes tourbains en mal d'un lieu de rendez-vous « privé », peuvent constituer quelques éléments de réponse à la question que certains peuvent se poser.

Cependant, force est de constater que cela ne suffit ni ne convient bien sûr. En effet, quand on découvre et constate ce que certains jeunes de Tourbes et d'ailleurs sont capables de faire des moyens matériels qui leur sont confiés, le découragement, l'écoeurement et l'incompréhension peuvent rapidement prendre le dessus sur la confiance, l'espoir et la volonté d'être à l'écoute de cette jeunesse quelque peu déroutante.



Mais ce constat navrant ne nous suggère pas de renoncer pas à rétablir le dialogue, bien au contraire. En faisant preuve d'imagination dans la recherche d'autres centres d'intérêt, en identifiant, créant et aménageant « un espace jeunesse » dédié à la pratique d'activités extérieures, (Trial vélo et moto, modélisme, tir à l'arc etc...) nous arriverons peut-être à combler le fossé des générations et trouver des raisons d'espérer.

Telle est l'idée que Monsieur le Maire a proposée en séance d'un bureau communautaire, ciblant un espace pouvant répondre parfaitement à ce type de projet : L'ancien "Ball Trap" propriété de la famille LAPETINA actuellement à la vente.

Une visite « communautaire » des lieux est prévue très prochainement pour s'assurer de l'intérêt du site.



Espace "Info Jeune"

Depuis le début de l'année, la Communauté des Communes du Pays de Thongue a développé l'accès à l'information pour les jeunes.

En effet, une mise à disposition de bornes informatiques installées dans chaque commune du territoire permet aux jeunes de visiter les sites « spécial Jeunes » très diversifiés concernant le département de l'Hérault, la santé dans tous ses aspects, la formation professionnelle, le planning familial, pôle Emploi, cyber info, l'information sur les métiers et leurs formations et...danger ?! n°119.

Pour y accéder, rien de plus simple : s'adresser au secrétaire de la Mairie.

Spectacles Jeunesse

" L'arche de Noémie "



Le 19 octobre dernier, « L'Arche de Noémie », un spectacle pour jeunes...et moins jeunes, s'est produit dans la salle des fêtes de Tourbes.

L'histoire de Noémie fut ainsi contée par la C^e "Alégria Kryptonite" grâce à l'initiative du Département qui expérimente un nouveau dispositif d'aide à la création théâtrale et à la diffusion destiné principalement aux collégiens intitulé « Collège en tournée ». Ainsi, la commune, avec le soutien de la Communauté de Communes du Pays de Thongue, a accueilli ce spectacle qui a certainement donné matière à notre jeunesse à réfléchir face aux conditions de cette petite fille rescapée d'une catastrophe naturelle qui se retrouve seule au milieu de l'océan menaçant.

La « Grande Cuisine » débarque dans les écoles maternelles du Pays de Thongue !



Les écoles maternelles du territoire de la Communauté de Communes du Pays de Thongue ont accueilli pour la rentrée de janvier un spectacle bien atypique et fort sympathique : « Gâteau 1, 2, 3 » qui s'est déroulé sur plusieurs dates : Les 16,17 et 19 janvier.

1, 2, 3 comme le début d'un conte... 1, 2, 3 comme le nom donné au gâteau au yaourt par les plus petits. De la ferme à la salle du plus grand restaurant de la terre, les enfants appréhendent les mystères de la cuisine, des goûts et des ingrédients qui composent une recette. Accompagné par une vache et une « vraie » poule, ce sera l'occasion pour nos petits bambins de découvrir l'origine de certains aliments et aussi de faire leurs premières expériences de chimie. Ces derniers dégusteront ensemble le gâteau préparé et se verront offrir, par la Communauté de Communes du Pays de Thongue, un tablier pour garder en mémoire cette belle expérience !

Un Tourbain à l'honneur

Monsieur Augustin ALBELLA, Ancien Combattant et Prisonnier de Guerre, très honorablement connu dans notre village est apprécié pour sa gentillesse, sa bonté et son contact humain, chose appréciable de nos jours.

Notre Ami Augustin ALBELLA, dès l'âge de treize ans a abordé les travaux de la terre en général et ceux de la vigne en particulier à Tourbes jusqu'au jour de sa mobilisation en Août 1939. Il est incorporé au 23^{ème} régiment d'infanterie coloniale à Montauban puis il est ensuite dirigé sur le front.

Après neuf mois de combat qui suivirent et nous menèrent à la capitulation, il est fait prisonnier avec ses camarades dans les Ardennes le 17 juin 1940. Il sera dirigé ensuite vers l'Allemagne, dans un camp de prisonniers, au Stalak 16/20 dans le village de DISAOUSSEN.

La captivité et ses aléas, le travail qu'il effectuait au commando (*Abattage des arbres à la hache*), dans la neige et le froid avec très peu à manger, son placement dans une ferme où il bénéficia « d'un meilleur traitement » laissèrent dans sa mémoire des traces indélébiles et de véritables atteintes à son moral.

Puis 5 ans après, en Avril 1945, l'heure de la libération par l'armée américaine arriva et avec elle, l'immense joie de réintégrer le sol français et le milieu familial.

Monsieur Augustin ALBELLA est un des derniers piliers de l'association des anciens combattants et prisonniers de guerre de la section locale de Pézenas.

En souvenir de ces moments difficiles qu'il a vécu, en hommage aux 5 années de jeunesse perdues, en reconnaissance des services rendus et de sa fidélité à la section de Pézenas depuis 1946, M. Augustin ALBELLA a été récemment décoré de la médaille fédérale des Anciens Combattants. Cette distinction n'est pas une simple breloque qui est distri-

buée à tort ou à travers, cette médaille est une véritable récompense amplement méritée et une reconnaissance de la Fédération Nationale du monde combattant à son récipiendaire pour son dévouement constant et sa fidélité.



La cérémonie s'est déroulée au Foyer des Campagnes en présence de M. le Président des Médaillés Militaires, M. le Maire et des élus, de son épouse, de sa famille et de ses amis.

Merci et félicitations M. Augustin ALBELLA !

Un défibrillateur installé sur le mur de la pharmacie



Courant décembre 2011, la Communauté de Communes du Pays de Thongue a fait l'acquisition de sept défibrillateurs pour le compte de ses communes membres. Ceux-ci ont été installés par la société vendeuse du produit qui se chargera par la suite de l'intégralité de la maintenance suivant la convention signée entre chaque Municipalité et elle-même. Celle-ci a également pris à sa charge une formation pour la population intéressée par l'utilisation de cet appareil on ne peut plus indispensable quand on connaît son efficacité en terme de survie.

En effet, il faut savoir que, devant un arrêt cardiaque soudain, une réanimation cardio-pulmonaire (RCP) immédiate dès la constatation de l'arrêt du cœur et l'utilisation d'un défibrillateur automatisé externe (DAE) fait passer les chances

de survie immédiate de 4% à 40%. Bien que cela ne soit pas encore généralisé en France, on voit apparaître dans les lieux publics des défibrillateurs à usage « large public » qui permettent à tout un chacun d'agir efficacement devant une victime en arrêt cardio-pulmonaire. De plus en plus de communes ou d'EPCI, sensibilisées et persuadées de l'efficacité de cet appareil se sont désormais équipées.

A Tourbes, il est installé sur le mur de la pharmacie à disposition du public 24h/24h.

La Municipalité, consciente de la crainte que peut susciter son emploi pour la population, prévoit d'organiser régulièrement des cours d'initiations à son utilisation avec des exercices de répétition. Les associations et les Tourbains seront largement informés pour permettre aux personnes intéressées d'y participer.

Un nouveau commerce à Tourbes

Alors que certains s'inquiètent du fleurissement de bon nombre de zones commerciales dans notre proche secteur, il en est d'autres qui croient toujours en leur chance et décide de créer de nouvelles structures destinées à amener plus de services à nos populations villageoises.

Ainsi Nathalie ORTIZ a créé et ouvert un salon de coiffure situé Place du Jeu de Ballon) dont l'inauguration a eu lieu le 17/09/2011.

Forte de son expérience qui lui valut, en d'autre temps, la reconnaissance de ses pairs, elle propose aujourd'hui à sa clientèle coupes et créations capillaires dont elle a le secret et la maîtrise professionnelle. Avec NJL Création et Ar'coiff'Sylvie, Tourbes se félicite de posséder deux valeurs sûres et complémentaires de la coiffure, pour le grand plaisir de vos cheveux. Nous ne pouvons qu'encourager les uns et les autres à les aider à conforter leurs activités et leurs commerces tout en souhaitant une grande réussite à cette belle et courageuse entreprise.

La parole à un Elu :

Ce semestre :
Christopher AYLING
Conseiller Municipal

Nous avons acheté une maison rue Porte St Christophe dans l'été 1982, quand la population était d'environ 800 habitants. Nos voisins ont toujours été très serviables, aimables et prêts à accueillir les étrangers (*même des Anglais !*).

Pourtant, parce que nous ne venions que pendant les vacances de Pâques et les grandes vacances, nous n'avons jamais vraiment connu l'étendue de la vie du village. Bien sûr, nous connaissions la Fête du Village puisqu'elle avait toujours lieu le dernier week-end de juillet.

Ce n'est qu'après nous être installés définitivement, en juillet 2005 qu'on a découvert la grande variété d'activités qui existent au village. Je ne vais pas les citer toutes puisqu'il y en a tant mais tous ceux qui voudraient en savoir plus n'ont qu'à se rendre à la mairie pour se renseigner.

Je considère avoir eu beaucoup de chance d'avoir choisi Tourbes comme mon village d'adoption.

Je trouve la grande majorité des Tourbains courtois et sympathiques. Évidemment, on doit faire un pas vers eux et retourner le même niveau de considération et de respect. Je crois que dans notre monde actuel de matérialisme et de grand stress de telles valeurs fondamentales humaines jouent un rôle encore plus important.

We bought a house in Porte St Christophe's street in the summer of 1982 and the population at that time was around 800 inhabitants. Our neighbours were always very helpful and friendly and willing to accept foreigners (*even the English!*).

However, because we only used to come for the Easter and summer holidays, we never really appreciated the full extent of village life.

We did know about the Fête du Village since that always took place during the last weekend of July.

It wasn't until we permanently settled here in July 2005 that we discovered the amazing variety of activities on offer here in the village. I'm not going to list them all since there are so many but anyone who would like to discover more has only to come to the Mairie and ask. I consider myself very lucky to have chosen Tourbes as my retirement home.

I find the vast majority of its people courteous and friendly. Of course, one has to make an effort and reciprocate the same level of consideration and respect. I believe that in our modern materialistic and high-stress world such fundamental human values are especially more important.

Une communication en totale transparence

Que ce soit sur les comptes-rendus des réunions du Conseil municipal, l'état d'avancement des projets en cours, les annonces des uns et des autres, les galeries d'images fixes et animées, les différents règlements, etc., votre Mairie communique en totale transparence.

Depuis plus de trois ans, nous sommes à votre écoute et œuvrons au quotidien pour améliorer le vôtre.

Certains vous diront qu'on ne voit rien se faire ...

Pourtant, tous les jours, les employés des ateliers municipaux ramassent, sans rien dire, les crottes de chien, les canettes, les débris éparpillés, ils nettoient les chemins, tondent les talus, entretiennent les parterres, réparent tout ce qui en a besoin ... Tous les jours !

Petit à petit, vos élus et les employés municipaux transforment votre territoire en ayant pris en considération vos demandes, voire en les devançant !

Les réunions du Conseil municipal, tenues en séance publique et en totale transparence, s'effectuent devant une audience régulière et très attentive, agrémentée parfois de visites imprévisibles.

Et si certains débats sont parfois animés, chacun exprimant et défendant l'opinion qu'il pense juste, vos conseillers continuent de parler d'une seule et même voix : la vôtre !

Cette voix qui, dès le début 2012, aura la possibilité de s'exprimer, par l'intermédiaire d'une nouvelle fonctionnalité du site internet de la Commune ... Mais « chut ! », nous n'en dirons pas plus pour l'heure.

Juste un petit rappel de la fréquentation de cet outil de communication, après TROIS années de service :

73000 connexions, soit 66 par jour, en moyenne sans publicité !

plus de 100 abonnés à la lettre d'informations sans publicité !

des visiteurs d'un peu partout ... sans publicité !

Merci à vous !



Projet d'agrandissement du cimetière



Après l'acquisition de plus de 4000 m² de terrain pour réaliser l'extension du cimetière, il était nécessaire de réfléchir à un véritable projet d'aménagement de cet agrandissement.

En partenariat avec le groupe ELABOR, la Municipalité a travaillé sur ce projet et plusieurs plans ont été étudiés pour optimiser au mieux l'agencement des nouvelles concessions.

Le schéma global de cet aménagement s'appuie sur plusieurs idées maîtresses, à savoir :

- 1- Réaliser un bouclage entre la partie la plus ancienne, celle plus récente et l'agrandissement,
- 2- prolonger depuis la partie ancienne (*Allée de cyprès*) un chemin d'accès vers le nouveau cimetière,
- 3- réaliser un parking en dehors de la voie publique de circulation (*Chemin de Conas*) commun au projet du Chemin de Castelnaud
- 4- et créer une voie de bouclage avec le Chemin de Pézenas et le Chemin de Conas.

Suite à l'ensemble de ces travaux le Conseil municipal a retenu le plan projet N°3 (*voir esquisse*).

Déclaration de projet : Chemin de Castelnaud

En attendant l'aboutissement de la révision générale du document d'urbanisme de la commune, le Conseil municipal par délibération du 09/02/2011 a décidé de lancer une déclaration de projet sur la zone du Chemin de Castelnaud.

Ce projet consistera à terme à urbaniser un potentiel foncier de 7 ha et comporte un programme sensiblement identique à celui de l'ex-ZAC des FLABEGUES, à savoir :

- 1- Un groupe scolaire regroupant toutes les classes (*maternelle et primaire*) et tous les services qui y sont rattachés (*garderie, restaurant scolaire, espaces de détente...*),
- 2- création de 12 à 15 logements locatifs et/ou en accession à la propriété,
- 3- 60 lots de parcelles constructibles,
- 4- une résidence « Seniors »,
- 5- une capacité de stockage de véhicules commune avec l'espace « cimetière » et son agrandissement,
- 6- un bassin de rétention des eaux pluviales traité de façon paysagère,
- 7- et un réseau viaire incluant trottoir et piste cyclable.

Après avoir travaillé sur plusieurs plans d'aménagement, le Conseil municipal a choisi celui qui lui a semblé le plus cohérent, le plus pratique et permettant d'atteindre tous les objectifs fixés.

Depuis ce choix, une réunion avec tous les propriétaires de ce potentiel foncier a été organisée en Mairie regroupant les élus, M^e VALETTE (*Avocat de la Commune*), deux notaires et M. ROUAUD l'architecte du projet.

Une présentation générale du projet a été effectuée, puis le complet déroulement de la procédure a été explicité par l'Avocat, tandis que l'aspect juridique de l'application du nouveau régime des plus values (*en vigueur à partir de 02/2012*) fut évoqué par les notaires présents.

La phase administrative prendra dans les prochains mois la forme suivante :

- Constitution du dossier (*Notice d'intérêt général et étude d'impact*) en janvier,
- projet de règlement en janvier,
- convocation et réunion des Personnes Publiques Associées en janvier,
- saisine du Président du Tribunal Administratif pour nomination d'un Commissaire Enquêteur en février,
- publication, déroulement et clôture de l'enquête,
- réception du rapport du Commissaire Enquêteur,
- présentation au Conseil de la mise en compatibilité du P.O.S, du rapport du Commissaire Enquêteur et du P.V de la réunion des P.P.A en mars et avril,
- décision du Conseil sur l'intérêt général de l'opération et approbation de la mise en compatibilité du P.O.S en juin,
- et démarrage du chantier novembre 2012.

Le Conseil municipal a souhaité se doter de tous les outils pour la bonne réalisation de ce projet en votant le recours à une enquête parcellaire préalable à la Déclaration d'Utilité Publique (*D.U.P.*).

Cette décision peut aussi, si elle va à son terme, être aussi une solution de nature à exonérer les propriétaires frappés par l'application du régime des plus values.



Ce projet, très important pour notre Commune, est aussi indispensable pour assurer une meilleure qualité de l'enseignement de nos enfants et petits-enfants et leur offrir des conditions d'accueil réglementaires et modernes. Il est fait aussi pour donner à tous une chance de rester au village par la location, l'accès à la propriété ou par la construction de sa résidence principale, sans compter que bon nombre de personnes âgées attendent de pouvoir investir dans une résidence mieux adaptée à leurs conditions de vie.

Résidence locative " La Rose des Vents "



Après un an d'interruption, les travaux de construction des 6 logements locatifs réalisés par Hérault-Habitat ont repris de plus belle, la date de livraison se situe vers le mois de mars.

M. le Maire a récemment déposé, auprès du service de gestion des locations (Hérault-Habitat à Clermont l'Hérault) plus de 13 candidatures déposées en majorité par des jeunes tourbains à la recherche d'un logement.

A ce propos, il est à rappeler que la création de ces appartements correspond à un réel besoin exprimé surtout par les jeunes mais qui peut aussi satisfaire près de 80% de la population désormais éligible à ce type de logement.

Dénigrer, isoler, sectoriser ces constructions s'est aussi refuser de voir la réalité du moment en face et mépriser ce pourcentage de population pour ne se préoccuper que des autres 20% de nos concitoyens.

Offrir à tous les possibilités de se loger décemment constitue une des plus nobles responsabilités que les Elus ont à assumer car c'est aussi per-

mettre à nos enfants et petits enfants de rester et de vivre dans leur village.

Construire, valoriser et intégrer le logement social par la mixité des populations, c'est aussi le message délivré aux porteurs d'une pétition, reçus en Mairie par les élus.

Ils étaient venus exprimer leur désapprobation et leurs inquiétudes d'avoir à supporter dans leur proximité une population perturbatrice d'une vie bien tranquille.

M. le Maire et les Elus présents ont été très attentifs aux arguments exposés et ont essayé de leur faire prendre conscience du caractère quelque peu discriminant des craintes exprimées et de leur démarche tardive.

Cette discussion s'est terminée avec des mots plutôt rassurants autour du verre de l'Amitié.



Réhabilitation de la " Place des 3 porches "

Depuis 2009, vos Elus se mobilisent pour essayer d'éradiquer ce qu'ils considèrent comme une véritable atteinte à la qualité de la vie et au patrimoine de la commune, incarnée par l'état plutôt pitoyable de la Place des Trois Porches qui devrait être le véritable joyau de notre cœur de village.

Après maintes réunions avec les propriétaires qui n'ont pas été totalement couronnées de succès, il semblerait qu'enfin la compréhension de cette situation inacceptable et la bonne volonté de trouver une solution soient de mise.

Dans cette attente, un projet d'aménagement a été étudié prenant en compte la réhabilitation complète de cette place depuis la Grand Rue jusqu'à la rue de la Brèche.

Un dossier complet a été déposé dans les services de la D.D.T.M (Direction Départementale des Territoires et de la Mer) à Montpellier pour obtenir l'attribution d'une subvention au titre du 1% Paysage et Développement.

Après plusieurs passages des représentants de ces services accompagnés des Architectes Conseils en Patrimoine, notre dossier a été retenu et a fait l'objet d'un Arrêté d'attribution d'une subvention de 55 000 € sur un montant total de travaux estimé à 97 000 €.

Plusieurs propriétaires ont d'ores et déjà accepté le principe d'une cession au domaine public de leur « part privative » de cette place, d'autres se sont prononcés pour une participation financière aux travaux mais tous ont compris l'intérêt et la nécessité de ce projet.

Les travaux consisteront en :

- la reprise des jambages et placage sur murs des deux porches,
- la reprise de certains enduits et jointage intérieur et extérieur des porches,
- le dallage des porches avec caniveaux pavés pour le pluvial,
- la refecton d'une colonne engagée sur chapiteau mouluré,
- le pavage en pierre coquillière d'une bande périphérique de toute la place,
- le revêtement de remplissage de la place en béton désactivé grain fin,
- et la pose de mobiliers urbains en pierre (Bancs, entourage d'arbre et jardinières).

Le financement de ce projet sera aussi assuré par la dotation de solidarité communautaire versée par la CCPT (Communauté de Communes du Pays de Thongue) s'élevant à la somme de 48 000 €.



Un Monument aux Morts " haut en couleurs "

Le Monument aux Morts de la Commune, créé en 1920, a connu depuis son implantation quelques évolutions destinées à rehausser sa présence dans un environnement banalisé par le temps qui passe.

Les quelques dégradations qui l'ont affecté (*croissance des platanes, soulèvement par les racines de l'entourage en granit, grilles de protection tordues et arrachées, plantes à l'agonie...*) ont conduit le Conseil municipal à entreprendre sa restauration.

Ainsi, le personnel communal, mis à contribution pour cette occasion, s'est lancé sous les directives de M. Paul GIRAUD dans des travaux d'embellissement.

Les grilles ont été toutes démontées, réparées, nettoyées et repeintes avec une couleur privilégiant la discrétion et laissant "la part belle" au monument lui-même.

Le contour de sol en pierre de granit a été en partie démonté et son profil modifié tout en lui adaptant l'implantation des grilles, tandis que deux parterres de fleurs ont été réservés dans le revêtement du sol (*béton désactivé*) ainsi que l'arrosage et l'éclairage automatiques. Plus tard deux jarres fleuries viendront ordonnancer la configuration générale.

La touche finale s'apprécie à la tombée de la nuit quand le Monument aux Morts de la Commune se pare de lumières et d'un regard « couleurs nationales ».



Mutualisation d'un système de chauffage : Le gaz propane

Face à l'augmentation du prix du fuel, seule énergie employée pour chauffer le presbytère et la Maison des Associations, face à la nécessité du changement de la chaudière « historique » actuellement en place, devant l'absolue priorité de changer toutes les menuiseries de ce même bâtiment, faute de quoi nous ne faisons que « chauffer la rue », face à la vétusté des appareils de chauffage de l'Eglise et l'inconfort que représente le stockage extérieur des bouteilles de gaz, il est apparu nécessaire au Conseil municipal de réfléchir sur un système de chauffage mutualisé et étendu à l'A.P.C (*agence postale communale*), à la Maison du Tourisme et éventuellement aux logements réhabilités dans le bâtiment communal abritant actuellement l'A.P.C.

Après études, contacts et devis, le Conseil municipal a décidé de s'orienter vers l'utilisation de la ressource gaz propane qui demeure avec le charbon et le bois les trois sources d'énergie les plus économiques.

Une convention a été signée avec la société PRIMAGAZ et stipule les prestations et les conditions du service suivant :

- 1- Mise en place du stockage (*citerne capacité 5000 Kg*),
- 2- mise en gaz du réseau,
- 3- exploitation du réseau conformément au cahier des charges,
- 4- ouverture des compteurs de chaque client, au fur et à mesure de la signature des contrats de fourniture de gaz,
- 5- et assurer la continuité de la fourniture de gaz.

Les prix pratiqués seront de 0 à 60 000 KW.h : 0,079 €/Ht.

L'abonnement mensuel de 0 à 60 000 KW.h : 11 €/Ht.

Frais de raccordement : 130 €/Ht.

Frais d'ouverture du compteur : 71,07 €/Ht.

Fermeture du compteur : 71,07 EUR/Ht.

Avantage consenti par la société PRIMAGAZ : 500 €/Ht de participation par compteur ouvert.

D'autre part dans le cadre de travaux sur les bâtiments visant à économiser l'énergie (*menuiseries, isolation combles, plafonds et murs...*) la société PRIMAGAZ participera financièrement à leur réalisation.

Réhabilitation du bâtiment de la Poste

L'appel d'offres concernant les travaux de création de logements locatifs dans le bâtiment communal abritant actuellement l'A.P.C a été réalisé et plus de 30 dossiers ont été déposés en Mairie.

Toutes ces propositions ont été étudiées par le bureau d'études "F3A" et les élus réunis au sein de la commission d'appel d'offres.

Après études minutieuses et comparaisons des offres, le choix définitif des entreprises s'est porté sur :

Lot 1 Gros Œuvre entreprise ALCOVER (Tourbes),

Lot 2 Charpente et Couverture entreprise ALCOVER (Tourbes)

Lot 3 Menuiseries extérieures entreprise SONZOGNI,

Lot 4 Menuiseries intérieures bois entreprise GELLY,

Lot 5 Carrelages et Faïences entreprise ANDREO,

Lot 6 Cloisons Doublages Faux Plafonds entreprise BELLET (Tourbes),

Lot 7 Peintures entreprise SANJUAN (Tourbes),

Lot 8 Serrurerie entreprise SONZOGNI,

Lot 9 Façade entreprise ALCOVER (Tourbes),

Lot 10 Electricité entreprise ARTISAN SERVICES ROLLAND (Tourbes).

Le lot "plomberie" a fait l'objet d'une 2^{ème} consultation car il a été déclaré infructueux.

Il est heureux et réconfortant de constater que 50% des lots ont été attribués à des artisans de notre village.

Le début des travaux est prévu dans le courant du 1^{er} semestre 2012.

Hangar Municipal

La construction du hangar municipal dans le parc de l'Abbé Anglade, totalement terminé au cours de cet été (*Réalisation des enduits, installation des chaîneaux, protection voisin, mis en propreté d'un chemin d'accès, nettoyage des abords*), s'est accompagnée de l'implantation à l'intérieur des racks de stockage du matériel des festivités (*tables, chaises, tréteaux, barrières...*).

Afin de rationaliser cette nouvelle capacité de rangement, il était nécessaire de faire l'acquisition d'un engin élévateur type "gerbeur" pour effectuer toutes les manipulations avec précision et sécurité.

Le principe de cette acquisition a été voté avec l'adoption du budget. La livraison a été effectuée très récemment, une première mise en main a été délivrée aux agents municipaux.

Cet engin, qui restera « attaché » à ce lieu, représente une dépense de 3 800 €/HT.



Raccordement de la station d'épuration de Tourbes à Pézenas

Après plus de 3 ans d'études et de réflexion, le Conseil municipal a assumé ses responsabilités en optant par délibération en date du 12 juillet 2011, pour le raccordement de la STEP (*Station d'épuration*) de Tourbes à celle de Pézenas.

Cette décision, fondamentale et très importante, aura à l'horizon fin 2013 des conséquences non négligeables sur :

- Le traitement de nos eaux usées,

- la gestion des boues, véritable « talon d'Achille » de notre assainissement,
- l'urbanisation de notre commune,
- l'assainissement du Lycée agricole Bonne Terre,
- l'attractivité de la Zone Plein Sud souffrant de cette proximité,
- la protection de l'Environnement,
- la qualité esthétique de l'entrée de notre village,
- et le prix de l'assainissement lié à la « consommation ».

La maîtrise d'œuvre de cette opération a été confiée au bureau d'études ENTECH déjà choisi pour l'étude du schéma directeur de la commune, la mise en place de l'Auto surveillance et la réhabilitation des réseaux.

Le calendrier prévu est le suivant :

- De janvier à mars études et choix d'une solution technique,
- En mars dépôt des dossiers de demande de subvention,
- Fin 2012 commencement des travaux,
- Premier semestre 2013 exploitation du réseau de transfert.

Le coût global estimatif de ce projet est de l'ordre de 800 000 € à 1 000 000 €.

Taux de subvention prévisible haut et bas de 60 à 40 % (*Conseil général et Agence de l'eau*).

Maison du tourisme et A.P.C

Les travaux concernant le déplacement de l'A.P.C (*Agence postale communale*) et la création de la Maison du Tourisme ont débuté fin décembre 2011.

Bientôt, Place de l'Eglise, les tourbaines et les tourbains pourront découvrir les nouveaux locaux, aménagés en accessibilité au P.M.R (*Personne à mobilité réduite*). Cet espace offrira des services liés à l'activité de La Poste, mais aussi un lieu d'exposition et d'information locale. Il sera également une vitrine du Piscénois, de l'Agathois, du Biterrois et des hauts cantons.

Bien que notre Commune ait un patrimoine architectural et naturel intéressant, elle n'est pas à proprement parlé une commune touristique.

Cependant, il n'en demeure pas moins vrai que la proximité et l'attractivité de Pézenas engendre des retombées très positives sur notre territoire notamment en matière de fréquentation des gîtes, chambres d'hôtel, chambres d'hôtes, terrain de camping et tous les commerces locaux, non relayées par l'office de tourisme de Pézenas.

C'est une des raisons parmi bien d'autres qui nous permettront bientôt d'investir ce nouvel espace de vie mis à la disposition de nos populations.



Aménagement intérieur de la future Agence Postale Communale



03/07 : Défilé de motos "Harley" et autres types, de beaux "engins" !



09/07 : Les "Estivales en Pays de Thongue", concert de jazz en plein air dans le magnifique cadre du parc de l'Abbé Anglade.



13/07 : Feu d'artifice et soirée conviviale animée d'un repas et suivie d'un bal.



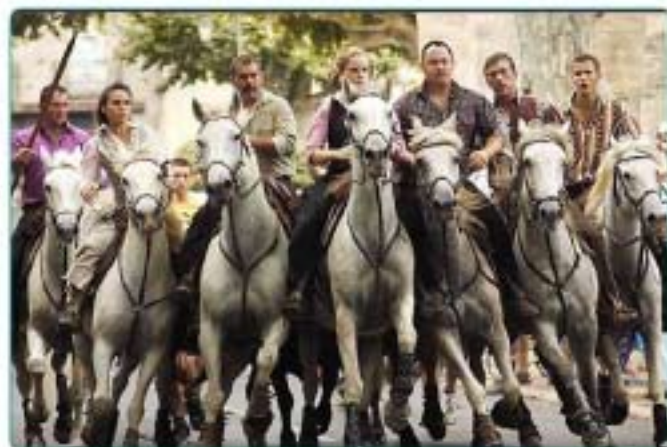
16/07 : Remise des prix du concours maisons et jardins fleuris : voici les lauréats 2011 !



29/07 : Fête locale 2011, beaucoup de monde et toujours une bonne ambiance !



01/08 : Stage de Graff pour de jeunes artistes en herbe.



03/09 : Journées taurines



08/09 : Réception de nos amis Ecossais, au programme : foot, bonne ambiance et bonne humeur !



10/09 : Forum des associations Tourbaines, encore une belle réussite !



12/10 : Incendie spectaculaire sur la Commune.



19/10 : " L'arche de Noémie ", un spectacle jeunesse qui a remporté un franc succès auprès des jeunes...et des moins jeunes.



11/11 : Cérémonie de commémoration du 11 novembre



04/12 : 8^{ème} édition du Marché de Noël de Tourbes.



05/12 : Hommage aux Harkis



09/12 : Démonstration de 1^{er} secours avec la mise en place d'un défibrillateur.



17/12 : Remise de la médaille Fédérale des Anciens Combattants à M. Augustin ALBELLA.



19/12 : Pot de remerciements pour les bénévoles du Marché de Noël

Une liaison « verte » entre Pézenas et Tourbes.

Véritables alternatives à la voiture individuelle, les « modes doux » sont 100 % non motorisés et non polluants. Vélos, rollers, piétons et trottinettes sont doux... pour l'environnement et la qualité de vie !

Il faut de 6 à 8 minutes pour parcourir 500 m à pied. Comme une demi-heure de marche par jour est le temps recommandé sur le plan de la santé, c'est 3 km que chacun doit raisonnablement parcourir quotidiennement, soit la distance entre Tourbes et Pézenas !

Cette idée a fait son chemin depuis qu'elle avait été évoquée, lors d'une des nombreuses réunions tenues avec les services de l'agence départementale de Pézenas, par les élus tourbains qui soulignaient alors l'importance et la nécessité de la création d'un tel axe de communication entre Tourbes et Pézenas.

Une étude est en cours afin de permettre à de nombreux usagers non motorisés de circuler en toute sécurité entre Tourbes et Pézenas.

La volonté de développer sur la Commune, depuis toutes les nouvelles zones urbanisées ou en passe de l'être, une liaison pédestre et cyclable avec le cœur du village, devait aussi pouvoir se conjuguer avec d'autres usages multiples attendus par les acteurs locaux vers Pézenas (déplacement domicile vers le travail, élèves scolarisés à Pézenas, marcheurs, joggers...).

C'est ainsi que dans le cadre du schéma cyclable départemental entre nos deux communes, le Conseil général a lancé une étude financée par les dotations ARS (Aménagement routier de sécurité) du Canton de Pézenas.

Deux bureaux d'études ont été sélectionnés (Horizon Conseils et Mediae) pour évaluer toutes les solutions tant sur le plan pratique que financier.

4 variantes ont été proposées :

- Variante 1 et 2 cheminent le long de la RD n°39 mais les infrastructures à mettre en oeuvre seraient coûteuses et n'offrent aucune plus value aux usages de type tourisme ou balade familiale,

- Variante 4 (Route de Caux et chemin de Plaisance) ne semble pas correspondre au regard du développement de Tourbes (et de Pézenas) à venir,

- Variante 3 est préférée (Rue de l'Égalité, Route de Pézenas, ancienne voie ferrée et connexion avec la RD 13 à la hauteur de la caserne des Pompiers), c'est elle qui a été chiffrée.

L'estimation a tenu compte de la typologie du cheminement retenu : usage mixte riverains/modes doux.

Le coût de cette opération est estimé à 350 000 € et la part communale à inscrire au budget serait de 35 000 €.

De l'avis des services compétents du Conseil Général, l'année 2012 servira à cerner toutes les conditions de la mise en place de cette voie douce et les travaux débiteront en 2013.

Halte à la pratique illégale du Quad et autres engins à moteur.

Depuis quelques temps le ton montait entre les amoureux, les protecteurs, les pratiquants de la nature et les conducteurs d'engins à moteur (motos tout terrain, quads...), c'est la raison pour laquelle M. le Maire, dans l'exercice de ses responsabilités, a pris un Arrêté concernant cette pratique sauvage sur tout le territoire de la Commune.

En effet, force est de constater que ce comportement « sportif » a dépassé les limites de l'acceptable et celles de la loi (Code de l'Environnement). Il présente un véritable danger pour les usagers et constitue une atteinte à la propriété privée et à la qualité de l'environnement.

On ne compte plus les arbres coupés, les chemins créés dans des propriétés privées, les vignes jeunes et moins jeunes traversées sans ménagement par ces engins, les talus dégradés et certains chemins ravinés par la circulation devenue intensive de ces engins à moteur.

Le non respect de cet Arrêté et le constat en flagrant délit d'une pratique non réglementaire entraîneront inévitablement une verbalisation sans concession et prometteuse d'une lourde amende, voire de la confiscation des engins à moteur.

Vous trouverez dans le site internet de la Commune une copie intégrale de cet Arrêté qui a été transmis à la Sous-préfecture de Béziers, à la Brigade de Gendarmerie de Pézenas, à tous les Présidents d'Associations ainsi qu'à tous les clubs regroupant les pratiquants de ce loisir.



Naissances

~
Lena **ABBAL--BOURREZ**
de Paul & Stephan Cendrine
BOURREZ
le 30 Décembre 2010

~
Esteban
FUENTES--CASTILLO
d'Anibal & Sandrine
CASTILLO
le 3 Janvier

~
Inès **KSSIOUAR**
de Mohammed et Fanny
LOUSTALET le 1^{er} Mars

~
Julia **CARCENAC**
de David et Caroline
LASSALVY le 5 Mars

~
Milan **DAUDE**
de Sylvain et Marine
ROUSSEAU le 7 Mars

~
Soa **MAZZAGGIO**
de Pascal et Laetitia
MOURICE
le 25 Mars

~
Cloé **CASTANDET**
de Ludovic et Laure **MUTEZ**
le 25 Mai

~
Marius **PLANCHON**
de Jérôme et Carole
MARTORELL
le 1^{er} Juin

~
Candice **FRADIN**
de Jérôme et Virginie **POIO**
le 4 Juin

~
Mélissa **PRADEL--MUR**
de Rémi et Mélanie **MUR**
le 7 Juillet

~
Ethan **PUGNO BOSC**
de Michaël et Vanessa **BOSC**
le 24 Juillet

~
Thalia **GORRIZ** de Sébastien
et Valérie **BONNET**
le 29 Août

~
Milo **RICOT** de Vincent et
d'Isabelle **VIGUIER**
le 1^{er} Novembre

Mariages

~
Pierre **BOUSQUET**
et
Amandine **CASTILLO**
le 28 Mai

~
Aurélien **HOUYEZ**
et
Adeline **DREZEN**
le 18 Juin

~
Thibaut **PERTAT**
et
Camille **HUREL**
le 25 Juin

~
Sébastien **DEMOUSTIER**
et
Guillemette **DE COLOMBE**
le 25 Juin

~
Laurent **CABALLE**
et
Fanny **ESCAFFIT**
le 6 Août

~
Olivier **FIGUEIRA**
et
Anne-Lise **ROLLAND**
le 13 Août

~
Ludovic **CHAGNY**
et
Fanny **PARET-SOLET**
le 17 Septembre

~
Eric **DUPUY**
et
Nadia **BEZOMBES**
le 10 Décembre



Décès

~
Jeanne **NOUGARET**
veuve **GIRAUD**, le 2 Janvier
à l'âge de 89 ans

~
Jeannine **FAYAT**
veuve **ELBE**, le 21 Janvier
à l'âge de 73 ans

~
Joan **MARTIN**
épouse **AYLING**, le 16 Février
à l'âge de 63 ans

~
Jean-Pierre **SALVA**
époux **PAILHASSE**, le 8 Mars
à l'âge de 58 ans

~
David **AMIEL**
le 19 Mars
à l'âge de 36 ans

~
Robert **VIVARES**
époux **WOJTKOWIAK**
le 18 Avril à l'âge de 74 ans

~
Maurice **RODIERE**
époux **VAILLE**
le 11 Juin à l'âge de 87 ans

~
Claire **MAGERAT**
épouse **VAN MALDER**
le 15 Juin à l'âge de 64 ans

~
Michel **ROPERO**
époux **COURCHE**
le 9 Juillet à l'âge de 64 ans

~
Cécile **CONORT**
le 13 Septembre
à l'âge de 90 ans

~
Robert **SOUQUET**
époux **DELGADO**
le 17 Octobre à l'âge de 73 ans

~
Maurice **VIDAL**
veuf **CAUMIL**
le 27 Octobre à l'âge de 89 ans



Infos Pratiques

- Mairie : 04.67.98.15.02 (*Permanence des Elus les mardis de 17h à 19h*)
 - Atelier Municipal : 04.67.98.76.20 (*Permanence des Elus tous les mardis matin*)
 - Agence Postale Communale (A.P.C) : 04.67.32.86.33
 - Brigade de Gendarmerie de Pézenas : 04.67.98.13.65
 - Médecin : Dr Bonijol : 04.67.98.05.09
 - Pharmacie : 04.67.98.39.70
 - Pompiers : 18
 - SAMU : 15 ou 112 (*depuis les portables*)
 - SAMU Social : 115
 - Correspondant Midi Libre : A. Romero : 04.67.98.26.89
-
- Marché local et « Carré paysan » tous les mercredis matin sur le Quai.
 - Informations municipales disponibles dans les affichages publics & sur : <http://www.tourbes.fr>
 - La balayeuse communautaire effectue un passage dans le village tous les mercredis et jeudis.
 - Les inscriptions des enfants au restaurant scolaire peuvent aussi s'effectuer par mèl à l'adresse suivante : restauscol@tourbes.fr ; dernier délai, vendredi 12h00 de la semaine S, pour la semaine S+1.

Le geste éco-citoyen

DANS LA NATURE, JE GÈRE MES DÉTRITUS

Attention les dégâts : Le moindre déchet abandonné dans la nature a de fortes chances de s'y trouver encore l'année suivante.

Être responsable : La démarche responsable est de prendre avec soi un sac pour récupérer ses déchets en vue de les mettre à la poubelle.

Un chewing-gum jeté a besoin d'environ 5 ans pour se dégrader naturellement, une canette plusieurs dizaines d'années.



Le geste pour la Planète

JE COUPE LA "VEILLE" DES APPAREILS ELECTRIQUES

Une dépense inutile : Chaîne hi-fi, magnétophone, lecteur DVD, téléviseur, ordinateur, antenne parabolique...

Les appareils électriques restent souvent branchés 24 h sur 24. Les veilles consomment 300 à 500 KWh par ménage et par an, soit la consommation d'un réfrigérateur sur la même période !



Sources : www.fondation-nature-homme.org